



## Suicide d'une directrice d'école: le ministère annonce de premières mesures

Paris, 13 nov. 2019 (AFP) -

Le ministère de l'Education a annoncé mercredi de premières mesures pour "alléger et simplifier" le travail des directeurs d'école, dont les difficultés ont été mises en lumière par le suicide de l'une d'entre eux début octobre en Seine-Saint-Denis.

La mort de Christine Renon, directrice de maternelle à Pantin, et sa lettre de suicide détaillant son "épuisement" avaient soulevé une vague d'émotion et poussé le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer à lancer une réflexion pour "faire évoluer" le statut des directeurs.

En attendant des décisions "plus importantes et plus structurelles", le ministère a dévoilé mercredi de premières mesures pour tenter de "répondre aux enjeux et difficultés" rencontrés par les directeurs d'école.

Une journée supplémentaire de "décharge" leur a ainsi été accordée sur la période novembre-décembre, détaille le ministère dans son communiqué.

Les "décharges" permettent aux directeurs de ne pas avoir à tenir une classe pendant une période qui varie d'un jour par mois à une demi-journée hebdomadaire en fonction de la taille des écoles.

Le ministère annonce également un "moratoire" dispensant, jusqu'à la fin de l'année, les directeurs d'école des démarches liées aux "enquêtes" administratives pour lesquelles ils ont été sollicités. Il n'a pas donné davantage de détails.

La rue de Grenelle rappelle par ailleurs qu'un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des directeurs d'école et annonce que ses conclusions seront examinées le 17 décembre lors d'une concertation" avec les partenaires sociaux.

Des groupes "de consultation et de suivi" seront en parallèle mis en place d'ici à la fin de l'année pour identifier "les pistes d'allègement" des tâches administratives des directeurs, indique le communiqué.

A l'issue de ces différentes consultations, M. Blanquer "pourrait annoncer une série de mesures complémentaires", indique le communiqué.

ito-jt/blb/ide

Afp le 13 nov. 19 à 16 04.